

Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Conseil municipal du 14 mars.....	p 2
Nouveaux élus	p 3
Résultats des élections	p 3
Modification du P.O.S.	p 3
SIAH	p 4
Budgets commune 2013 et 2014	p 5
Médiathèque	p 6
Club miniatures	p 6
Effervescentre mag	p 6
Randonnées de Boëme	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda avril mai	p 8



Passage de témoin ; Cécile FORGERON remet l'écharpe de Maire à Michel CARTERET

Photo Alain PORTE

LE BONHEUR EST DANS MOUTHIERS

Merci aux Monastériennes et Monastériens de leur engagement à nos côtés !
En me confiant pour la première fois la responsabilité de maire, je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre Village

Votre choix renforce l'idée que nous avons de construire notre commune au travers de tous les équipements déjà installés sur notre territoire, et de l'avenir sur lequel nous nous engageons à réaliser, avec vous, votre futur pour que tous trouvent une place au sein de notre Commune.

Cet élément essentiel de l'identité à appartenir à une communauté qui reconnaît et accepte les différences est facteur d'enrichissement pour tous. Cette nouvelle mandature marque une étape et nous l'entamons avec une certaine sérénité car nous connaissons ce que l'ancienne équipe nous lègue.

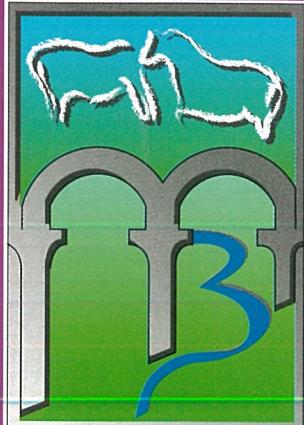
Je profite de ce moment pour rendre hommage à Cécile Forgeron qui pendant 25 ans a su mettre en valeur notre commune, en lui apportant les infrastructures qui permettent aux habitants de pouvoir exprimer librement toutes leurs envies et tout cela en maîtrisant la fiscalité pour que celle-ci soit supportable pour tous, en ces temps difficiles.

Si l'histoire et les repères sont essentiels pour construire l'avenir, notre devoir et notre rôle de nouvel élu est avant tout de nous projeter pour dessiner l'avenir de Mouthiers sur Boëme et de ses habitants.

Notre première action sera de mettre en place le service « Allo Travaux » afin d'assurer une meilleur gestion des données et ainsi d'assurer un meilleur service.

Votre Confiance nous engage.

Le Maire
Michel CARTERET



CONSEIL MUNICIPAL du 14 MARS 2014

Compte administratif 2013 Commune
Voir page 5

Compte administratif 2013 Régie de Transport
Excédent exercice : 5 113,06 €
Excédent reporté : 2 375,11 €
Excédent global cumulé : 7 488,17 €
Déficit exercice : 1 989,62 €
Excédent reporté : 7 816,09 €
Excédent global : 5 826,47 €

Approbation compte de gestion 2013
déclare que le compte de gestion de la régie de transport dressé, pour l'exercice 2013 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni réserve ni observation de sa part.

Affectation de résultats Régie de Transport
Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau créiteur 002) 7 488,17 €
Affectation de l'excédent d'investissement (report nouveau créiteur 001) 5 826,47 €
Compte administratif 2013 service Assainissement

Dépenses de fonctionnement : 34 991,65 €
Recettes de fonctionnement : 68 093,72 €
Excédent exercice : 33 102,07 €
Excédent reporté : 109 972,44 €
Excédent global cumulé : 143 074,51 €
Dépenses d'investissement : 39 063,32 €
Recettes d'investissement : 31 224,92 €
Déficit exercice : - 7 838,40 €
Excédent exercice antérieur : 48 868,52 €
Excédent global : 41 030,12 €

Approbation compte de gestion 2013
déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni réserve ni observation de sa part.

Affectation de résultats Assainissement
Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau créiteur 002) 143 074,51 €
Affectation de l'excédent d'investissement (report nouveau créiteur 001) 41 030,12 €

Compte administratif 2013 Photovoltaïque
Dépenses de fonctionnement : 18 745,99 €
Recettes de fonctionnement : 19 681,39 €
Excédent exercice : 935,40 €
Excédent reporté : 4 778,67 €
Excédent global cumulé : 5 714,07 €
Dépenses d'investissement : 5 490,87 €
Recettes d'investissement : 9 702,00 €
Excédent exercice : 4 211,13 €
Excédent exercice antérieur : 9 003,02 €
Excédent global : 13 214,15 €

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal

VENDREDI
16 MAI
20 H 30

Approbation compte de gestion 2013
déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni réserve ni observation de sa part.
Affectation de résultats Photovoltaïque
Affectation de l'excédent de fonctionnement (report nouveau créiteur 002) 5 714,07 €
Affectation de l'excédent d'investissement (report nouveau créiteur 001) 13 214,15 €

Vote des taux des taxes locales 2014
Madame le Maire rappelle au conseil municipal que les taux des trois taxes locales ont été valorisés de 1% en 2012 et qu'aucune augmentation n'a été votée en 2013. Les taux 2013 étaient les suivants :

taxe habitation 12,46%
taxe sur foncier bâti 31,15%

taxe sur foncier non bâti 61,48%.

Compte-tenu de l'état des finances communales, Madame le Maire préconise de ne pas augmenter les taux des trois taxes locales pour 2014 et demande au conseil municipal de se prononcer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des trois taxes locales pour 2014.
Ceux-ci restent donc fixés à :

12,46% pour la taxe habitation

31,15% pour la taxe sur le foncier bâti

61,48% pour la taxe sur le foncier non bâti.



Le nouveau maire et ses adjoints

BUDGET PRIMITIF 2014 ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement : 65 205,00 €
Virement à l'investissement : 132 553,00 €
Total dépenses fonctionnement : 197 758,00 €
Recettes de fonctionnement : 54 683,49 €
Excédent reporté : 143 074,51 €
Total recettes de fonctionnement : 197 758,00 €
Dépenses d'investissement : 208 770,12 €
Recettes d'investissement : 35 187,00 €
Excédent antérieur reporté : 41 030,12 €
Virement de la section de fonctionnement : 132 553,00 €
Total recettes d'investissement : 208 770,12 €

BUDGET PRIMITIF 2014 PHOTOVOLTAÏQUE

Dépenses de fonctionnement : 25 415,00 €
Recettes de fonctionnement : 19 700,93 €
Excédent reporté : 5 714,07 €
Total recettes de fonctionnement : 25 415,00 €
Dépenses d'investissement : 22 916,15 €
Recettes d'investissement : 9 702,00 €
Excédent antérieur reporté : 13 214,15 €
Total recettes d'investissement : 22 916,15 €

Demande de subvention pour voyage scolaire Collège La Couronne

Madame le Maire fait part au conseil municipal du courrier reçu du collège de La Couronne demandant une participation financière de la commune pour l'organisation d'un séjour d'une classe à Berlin dans le cadre de l'atelier Europe.

Le coût global du voyage s'élève à 350 € par personne et le reste à charge des familles est de 240 €.

Le collège demande soit un versement direct au collège soit une aide financière aux familles pour réduire le coût du séjour.

Six des élèves participants (sur 25) sont domiciliés sur la commune de Mouthiers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
- considérant que, suite à la dissolution du SIVOS, le collège a perçu et conservé la participation communale 2013, décide de ne pas effectuer de versement direct au collège
- demande au collège de préciser à la mairie quels élèves, parmi les participants au voyages sont boursiers
- demande au collège d'informer les familles qu'elles devront s'adresser directement à la mairie pour une demande d'aide ; le conseil municipal étudiera les demandes au cas par cas.

Élections municipales-tenue des bureaux de vote

L'organisation pour la tenue des bureaux de vote est mise en place pour le 23 mars 2014.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Nombre d'inscrits : 2051

Nombre de votants : 1364

Blancs et nuls : 96

Suffrages exprimés : 1268

Majorité absolue : 635

Ont obtenu :

- liste CARTERET « le bonheur est dans Mouthiers » : 744 voix
- liste SUSSET « Mouthiers, un nouvel élan » : 524 voix

La liste CARTERET obtient 19 sièges au conseil municipal et 6 sièges au conseil communautaire.

La liste SUSSET obtient 4 sièges au conseil municipal et 1 siège au conseil communautaire.



AVIS AU PUBLIC

Modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols

Le public est informé que la modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols a été prescrite par arrêté municipal du 6 mars 2014.

Un porter à la connaissance du public des pièces du projet de modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols ainsi qu'un registre où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public seront déposés durant un mois en mairie de MOUTHIERS-SUR-BOEME du 28 avril 2014 au 28 mai 2014 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit de 8 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 18 heures (sauf samedis, dimanches et jours fériés). Les délibération, arrêté, avis des personnes publiques associées seront consultables en mairie pendant toute la durée du porter à connaissance.

LE NOUVEAU CONSEIL

Maire
CARTERET Michel

1er maire-adjoint
LHOMME Michèle

2ème maire-adjoint
BARBE Hugues

3ème maire-adjoint
HITIER Marie-Christine

4ème maire-adjoint
REVEREAULT Jean

5ème maire-adjoint
TROUSSICOT Franck

6ème maire-adjoint
RELET Graziella

Conseillers
FOUCHÉ Joël

PONTINI Daniel

TAMAGNA Véronique

RABSKI Jean

COOLEN Anne-Marie

BERTIN Nathalie

BORRÉDON Richard

NOËL Frédéric

COUSSY Sandrine

SOULET Sandrine

PORTE Henri-Renaud

LOUVIÉ Catherine

SUSSET Bernard

NEBOUT Joël

MIGUEL Christine

GROLLEAU Rachel

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

CARTERET Michel

HITIER Marie-Christine

RÉVÉREAULT Jean

COOLEN Anne-Marie

BARBE Hugues

RELET Graziella

SUSSET Bernard

CHARRAUD et BOEME

Dans le cadre du Programme Pluriannuel pour la reconquête de la qualité de l'eau de la rivière, le **Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (SIAH) du Bassin de la Charraud et de la Boëme** mène des actions dans le sens de la Directive Cadre Européenne et de la loi sur l'Eau.

Le long de ses 33 km, la Charraud traverse 5 communes qui sont : Torsac, Voeuil-Et-Giget, Mouthiers-Sur-Boëme, La Couronne et St Michel. Et ce sont les 45 dernier km (sur les 80km existant) que traverse le cours de la Boëme au niveau des communes de Voulgezac, Mouthiers-sur-Boëme, Roullèt-Saint-Estèphe, La Couronne et Nersac. Ces sur ces deux linéaires que les syndicats de rivière opèrent. Par délégation de compétence, le SIAH de la Charraud et le SIAH du bassin de La Boëme sont missionnés pour améliorer la qualité biologique, physico chimique et physique de la rivière. Ses missions sont nombreuses et toujours dans le but de recouvrer la qualité du milieu aquatique :



- Entretien de la végétation des berges,
- Plantations pour reconstituer la végétation des berges, améliorer les capacités épuratoires des eaux de ruissellement et d'infiltration, maintenir les berges, abriter la faune et la flore et valoriser les qualités paysagères,
- Gestion des ouvrages hydrauliques (vannes) : leur ouverture en hiver permet les remontées de poissons vers l'amont des cours d'eau, de dévaser à l'aplomb des ouvrages et leur fermeture l'été permet le maintien des réserves d'eau pour l'arrosage et l'irrigation,
- Installation de petits aménagements dans le cours d'eau pour reconstituer les habitats enlevés durant les curages passés,
- Intervention auprès des scolaires et du grand public pour communiquer (actions, compétences, réglementation...)

La plupart de ces missions sont réalisées en interne avec la régie de personnel du SIAH de la Boëme. Constituée de trois personnes, elle est encadrée par le technicien de rivière. Le technicien rivière travaille pour le SIAH de la Boëme, mais également pour le

SIAH de la Charraud et le SIAH des Eaux-Claire. Il propose les actions à mener aux élus du SIAH concerné puis veille à la bonne réalisation des travaux. En fonction de la taille du chantier et des moyens qu'il nécessite, les actions peuvent être réalisées par des entreprises, de préférence spécialisées dans les milieux aquatiques.

De plus, s'inscrivant dans un contexte Natura 2000, le SIAH mène des actions qui s'inscrivent dans les objectifs de gestion définis dans le Document d'Objectif du site Natura 2000 :

- Favoriser une gestion collective et concertée des berges et des cours d'eau : contenir l'érosion, préserver la qualité de la ripisylve (végétation bordant le cours) ;
- Éviter l'envasement de certaines zones qui porte préjudice à certaines espèces ou habitats (retrouver un autocurage naturel en retrouvant un gabarit de cours d'eau naturel) ;
- Maintenir les débits des cours d'eau et les niveaux

- des nappes, notamment en étiage ;
- Maintenir les conditions hydrodynamiques existantes en préservant les ouvrages de régulation et en assurant leur gestion cohérente ;
- Maintenir la qualité de l'eau (physique et chimique) : éviter les pollutions de l'eau d'origines agricole et domestique, ainsi que celles qui sont liées aux activités industrielles ;
- Rendre compatible la politique de reboisement des berges (plantations) ;
- Maintenir l'équilibre des écosystèmes. Contrôler les populations des espèces allochtones (Jussie, Renoué du Japon...).

SIAH du Bassin de la Boëme et de la Charraud

Technicien Rivière : 05.45.67.35.79 ou 06.78.09.35.78 ou siah.sudangoumois@gmail.com

Secrétariat, le Mercredi matin et le Vendredi Après-midi : 05.45.67.35.79 ou siah.sudangoumois@orange.fr

BUDGET PRINCIPAL REALISÉ 2013

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	286 759,19	
013 ATTENUATION DE CHARGES		13 883,09
70 VENTES DE PRODUITS		90 789,45
012 CHARGES DE PERSONNEL	885 469,04	
73 IMPÔTS ET TAXES		1 045 521,94
65 AUTRES CHARGES GESTION	563 547,15	
74 DOTATIONS SUBVENTIONS		869 036,50
66 CHARGES FINANCIERES	41 688,22	
75 AUTRES PRODUITS		46 480,53
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	275,68	
76 PRODUITS FINANCIERS		3 136,89
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 255,98
042 ORDRE SECTION	5 825,76	
TOTAL	1 783 565,04	
EXCEDENT EXERCICE		2 107 334,29
EXCEDENT EXERCICE PRECEDENT		323 769,25
EXCEDENT GLOBAL		252 861,81
		576 631,06
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 877,52	
10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES		442 213,78
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	236 730,36	
13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT		180 479,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	767 742,36	
18 COMPTE DE LIAISON (PHOTOVOLTAÏQUE)		3 429,05
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		5 490,87
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	300 287,58	
040 ORDRE SECTION	35 229,91	
041 ORDRE PATRIMONIALE	310,00	
TOTAL	1 345 177,73	
DEFICIT EXERCICE		1 218 263,67
EXCEDENT ANTERIEUR		-126 914,06
DEFICIT SUR RESTE A REALISER		50 937,93
EXCEDENT GLOBAL FONCTIONNEMENT		-75 976,13
AFFECTE A INVESTISSEMENT		-487 491,00
AFFECTE A FONCTIONNEMENT		-563 467,13
		13 163,93

BUDGET PRINCIPAL 2014

DEPENSES	RECETTES
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	269 439
013 ATTENUATION DE CHARGES	
70 VENTES DE PRODUITS	10 367
012 CHARGES DE PERSONNEL	977 802
73 IMPÔTS ET TAXES	
65 AUTRES CHARGES GESTION	1 061 167
74 DOTATIONS SUBVENTIONS	
66 CHARGES FINANCIERES	560 642
75 AUTRES PRODUITS	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	895 431
76 PRODUITS FINANCIERS	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	41 873
042 ORDRE SECTION	47 200
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	
023 EXCEDENT VIRE A INVESTISSEMENT	
	2 928
	8 183
	11 541
	276 631
	537 540
2 398 837	2 398 837

INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTES
001 DEFICIT ANTERIEUR REPORTÉ	75 976
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	62 628
10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	442 700
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	168 457
13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	48 920
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	622 399
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 695
16 EMPRUNTS	125 083
	1 330
024 PRODUITS DESTOCKES	6 817
040 ORDRE SECTION	11 541
041 ORDRE PATRIMONIALE	60 672
021 VIREMENT DU FONCTIONNEMENT	537 540
	60 672
	537 540
1 115 215	1 115 215

NOUS PRÉSENTERONS LES AUTRES BUDGETS COMMUNAUX (RÉGIE BUS, RÉGIE ASSAINISSEMENT, CAISSE DES ÉCOLES, PHOTOVOLTAIQUE) DANS LE PROCHAIN NUMÉRO.

MEDIATHEQUE

57 rue de la Boëme
16440 Mouthiers sur Boëme
Tél : 05.45.67.89.47.
Mail : bibliotheque-mouthiers-sur-boeme@orange.fr

Jeudi de 9 h à 12 h
Vendredi de 10 h à 12 h et de 16 h
à 18 h 30
Samedi de 10 h à 13 h



Horaires d'ouverture

Mardi de 10 h à 12 h
Mercredi de 9 h à 18 h (à compter de septembre 2014 la médiathèque sera fermée le mercredi matin afin de permettre l'accueil des élèves de la maternelle et/ou du RAM)

CLUB MINIATURES 16

Reportage sur un membre du club « Maxime Dezerce âgé de 16 ans est l'un des plus jeunes collectionneurs du Club Miniatures et Multi-collections Passion 16 de Mouthiers qui se passionna, dès l'âge de 5 ans, pour les « Majorettes » à l'échelle 1/64ème avec lesquelles il jouait

pour, plus tard, ouvrir un magasin rien qu'à lui!
Il aime aussi certaines petites voitures de la série « Norev-Hotwheels » (série américaine) et « Matchbox » (série anglaise) ...



Mais ses modèles préférés restent le « Rancho » et la « Newbeetle2 ». Il a rejoint le club pour pouvoir partager, échanger, compléter et regarder aussi les collections des autres passionnés du coin dans une ambiance conviviale... »

Le Centre social, culturel et sportif Effervescentre sort son premier magazine.

« **Effervescentre, le mag'** présentera tous les trois mois l'actualité de l'association : les activités (spectacles, expositions, animations), les programmes de l'Accueil de Loisirs et des

locaux jeunes, et les dates à ne pas manquer.
Vous pourrez le trouver dans les écoles et les mairies de l'intercommunalité, à Effervescentre, dans les locaux jeunes et les bibliothèques, et également en téléchargement sur www.effervescentre.fr

Nous souhaitons qu'« Effervescentre le mag' » devienne le reflet des actions et manifestations organisées par le Centre social et les associations du territoire, pour ses habitants.
(Pour plus d'infos : 05 45 67 84 38)

BALADES POUR LES 70-80 ANS (+ ou -)

Depuis presque un an il est organisé à Mouthiers, tous les jeudis après-midi, une balade d'une heure, (éventuellement d'une heure et demie), pour les personnes âgées de 70 ans (ou moins) à 80 ans (et plus) qui souhaitent « prendre l'air » ou faire un peu d'exercice. Actuellement le groupe, qui varie de 8 à 15 personnes, découvre des petits coins des communes de Mouthiers ou des environs à une allure convenant à tous, et ceci dans la convivialité et le partage des connaissances de chacun.

L'idée, lancée à l'origine par « **Sentiers de Boëme** », a fonctionné au début sous forme de partenariat entre cette association, « **Boëme Patrimoine** », « **Génération Boëme** » et la « **MJC** ». Il suffisait d'être adhérent de l'une de ces quatre associations pour participer aux balades.

Pour des raisons de responsabilité des pilotes des sorties il apparaît que tous, participants et organisateurs, doivent être de la même association. « Boëme Patrimoine » a donc été choisie car la moins coûteuse (5 €), l'inscription dans les trois autres associations variant de 8 à 33 €.

Comment participer ? Il suffit de se rendre le jeudi à 14h15 au point de rendez-vous, sur la place derrière l'église de Mouthiers (le Champ de Foire étant souvent complet)... puis de prendre ultérieurement l'adhésion à « Boëme Patrimoine ». Le transport depuis la place jusqu'au point de départ de la balade se fait par covoiturage. Si quelqu'un a des difficultés pour venir sur la place derrière l'église, téléphoner au numéro ci-dessous, nous trouverons une solution.
Renseignements au 05 45 67 92 53.

RANDONNEES PEDESTRES avec SENTIERS DE BOEME

Jour	Animateur(s)	Tél.	Lieu de la randonnée	Départ Mouthiers champ de foire	Point de départ	Heure départ rando	Distance
13-avr	Cécile et Jean-Pierre	06 01 91 80 33 06 10 97 53 89	NONAVILLE (pique-nique tiré du sac)	9 h	NONAVILLE E	9 h 30	14 km
27-avr	Daniel	06 19 12 62 39	St GOURSON(Verteuil) Circuit du matin 12h30/13h repas tiré du coffre Circuit de l'après-midi	8 h 30	St Gourson place de la mairie	9 h 30	12 km
11-mai	Bernard	06 88 34 86 21	St SIMEUX pique-nique tiré du sac	9 h 30	St Simeux place de l'église	10 h	8 km



RANDONNEES PEDESTRES avec SENTIERS DE BOEME

Jour	Animateur(s)	Tél.	Lieu de la randonnée	Départ Mouthiers champ de foire	Point de départ	Heure départ rando	Distance
2-avr	Raymond F. Guy P.	06 77 41 59 71 06 74 80 34 45	Le Roc-Mougnac	13 h 45	Le Roc	14 h	7 km
16-avr	Patrick D B Colette B	06 95 50 79 00 06 81 55 41 64	BECHERESSE	13 h 45	Place de l'église	14 h	7,8 km
30-avr	Guy P B Guy B	06 74 80 34 45 06 81 55 41 64	Les Vachons tour de l'étang	13 h 45	Moulin de Nanteuillet	14 h	8 km
14-mai	Maryvonne B Bernard B	06 88 34 86 21	Linars	13 h 45	Cimetière	14 h 15	7,5 km

ETAT CIVIL

DÉCÈS

11 mars Didier BOURDAREAU route des Rois

SUR VOTRE AGENDA

AVRIL

Dimanche 6 : concours de belote Génération Boëme salle Gilles Ploquin 14 h ouvert à tous

Vendredi 11 : remise des prix « le printemps des poètes » à la médiathèque

Samedi 12: chasse au trésor parents d'élèves

MAI

jeudi 8 : commémoration du 8 mai 1945

10-11 : repas dansant Génération Boëme à la salle Gilles Ploquin

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression : VALENTIN Angouleme

Le prochain
bulletin

sera celui de mai. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 avril.
Les activités prévues jusqu'à mi juin pourront y être annoncées.

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS
RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



C'est si vrai de sangliers..!



Les Boucles, c'est de la boue..!



Le graph, c'est de la bombe !

(Photos Alain PORTE)